



Association Dojo Aïkido 26 - RNA W263008248
siège social 18 rue Chorier 26000 Valence
06.72.89.80.88 - 04.26.53.07.26

Bulletin d'inscription 2023/2024 Kung Fu

Administration :

- RGLT
 QM

Essai le :

Nom (enfant) : Prénom (enfant) :

Date de naissance (enfant) : __ / __ / ____

Téléphone (parent) :

Adresse Postale :

**Par quel moyen
avez vous connu
le Dojo ?**
.....

Email (MAJUSCULE) :

J'accepte que mon mail soit utilisé pour recevoir uniquement les informations sur les actualités des cours et stages au Dojo, il ne sera pas utilisé à des fins commerciales ou de diffusion ;

Tarif de base :

1 cours 200 €
2 cours 380 €

Réduit (sur justificatif) ou
Tarif famille (frère / soeur) :

-10%

Tarif dégressif : à partir du mois de novembre

..... €

Les cotisations ci-contre concernent tous les cours réguliers, hors vacances scolaires de la zone A et jours fériés. Réduction Famille / Cotisations dégressives (dès novembre) : Se renseigner au dojo.

*Assurance inclue uniquement pour les moins de 75 ans. *Justificatifs obligatoires*

TOTAL : €

Règlement : Espèces 1 à 4 chèques : (ordre : dojo aïkido 26)

VIREMENT (précisez nom/ discipline) : IBAN FR76 1390 6000 7385 0483 5724 046 // BIC : AGRIFRPP839

COURS SUIVIS :

17h00-18h00 mardi

17h30-18h30 jeudi

Merci de nous indiquer des éventuelles informations à communiquer au corps médical en cas d'accident (problèmes de santé, allergies, traitement médical, etc.) :

Personne à joindre en cas d'urgence - **obligatoire** (nom -prénom - tél) :
.....

Je m'engage à respecter pleinement et sans condition le règlement intérieur de l'association Dojo Aïkido 26, la charte du Dojo et les conditions figurant au dos du présent document. Afin de vous permettre de faire le bon choix, l'association accorde pour chaque inscription une période d'essai de 7 jours pendant laquelle vous pouvez tout annuler sans avoir à vous justifier.

J'ai bien noté qu'au-delà des 7 jours d'essai, toute inscription est définitive et qu'aucun remboursement n'est possible.

Fait à :

Signature :

Date :



L'aïkido traditionnel et les disciplines orientales se pratiquent dans un DOJO (lieu où l'on étudie la Voie) qui fonctionne sur la base de règles originaires du Japon, garantissant une transmission et un apprentissage de qualité.

Nous concentrons tous nos efforts sur l'enseignement, le cadre de la pratique ainsi que la sécurité de chacun. Pour assurer le bon fonctionnement du DOJO, l'Enseignant(e) et le Président se gardent le droit et la responsabilité de renvoyer immédiatement toute personne qui compromettrait la pratique, la sérénité des lieux ou qui aurait une attitude ou des propos déplacés ou dangereux. Toute notre équipe vous souhaite la bienvenue et reste présente pour toutes questions liées à notre fonctionnement. Nous vous invitons à prendre connaissance et à respecter le règlement intérieur de notre DOJO Bonne pratique à toutes et à tous !

ATTESTATION

Je soussigné(e) :

Né(e) le : À :

En qualité de (père / mère / tuteur/rice) :

Demeurant :

- Atteste exercer le droit de garde et prendre l'entièvre responsabilité de l'enfant désigné(e) au recto de ce document ;
- Atteste accepter et respecter le règlement intérieur du DOJO ;
- Atteste que l'enfant désigné(e) ci-dessus ne présente aucune contre-indication à la pratique des disciplines du DOJO. En cas de doute de contre-indication à la pratique, nous vous recommandons fortement de consulter un médecin ;
- M'engage pour toute première inscription à fournir un certificat médical sous 15 jours sans quoi l'accès aux cours peut être refusé. Ce certificat médical est à renouveler tous les 3 ans, sous réserve de remplir les conditions du questionnaire de santé à remplir chaque année ;
- Atteste que l'enfant désigné(e) ci-dessus est assuré(e) en responsabilité civile auprès d'une compagnie notoirement connue ;
- Accepte que mon mail soit utilisé pour recevoir uniquement les informations sur les actualités des cours et stages au Dojo, il ne sera pas utilisé à des fins commerciales ou de diffusion ;
- Autorise le responsable des cours à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident ;
- J'ai pris connaissance que l'association n'engage sa responsabilité vis-à-vis d'un adhérent mineur que sur le temps et sur le lieu de l'activité à laquelle il est inscrit. Les parents qui déposent leur enfant sur le lieu d'activité doivent s'assurer de la présence de l'intervenant et venir le rechercher à l'horaire prévu. En cas d'incident survenant sur le trajet, en dehors des cours, ou en l'absence de l'intervenant, l'association se dégage de toute responsabilité.

Autorise l'association Dojo Aïkido 26 à utiliser à titre gratuit, et à des fins de présentations et promotions des activités sur documents et sites internet de l'association, les éventuelles images de mon enfant (photos ou films) prises lors de la pratique des activités du DOJO, sauf dans le cas d'un refus explicite de ma part.

Autorise mon enfant à rentrer seul(e) après les cours qu'il/elle suit. (Si vous n'autorisez pas votre enfant à sortir seul(e), nous vous rappelons qu'il est obligatoire de venir le/la récupérer à l'heure de la fin de son/ses cours).

Fait à :

Le :

Signature (précédée de la mention «lu et approuvé») :